

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2023-014

Nombre de conseillers :

En Exercice : - 18

Présents : - 15

Votants : - 16

Dont 3 pouvoirs

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS

Le VENDREDI 09 JUIN à 19H00

Le Conseil Municipal de la Commune de CHIRENS

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

À la Mairie, sous la présidence de Mme Christine GUTTIN, maire.

Dates de convocation du Conseil Municipal : 31 Mai 2023 et 02 juin 2023

PRESENTS : Mmes MM. GUTTIN Christine, maire ; COLUSSI Sylviane, DELUBAC Lilyan, JULLIN Jean-Claude, adjoints ; BEL Eléonore, BESSON Julia, BERNARD Arlette, BOSQUET Stéphanie, CIARDULLO Maxime, GIROUD-GARAMPON Maud, LADET François, LY Bernard, OLIVER Marie, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSES : MM. Mme IVOL Jacques, Karine LETELLIER, adjoints, STEPHANE Rodolphe, conseiller municipal, ayant respectivement donné procuration à M. Mmes LY, GUTTIN et BERNARD.

ABSENTS : MM. CARRE Pierre et OLIVIER Robert, conseillers municipaux.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. DELUBAC.

OBJET: DESIGNATION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2023 :

Vu le Code électoral – Titre IV articles L294 à LO325 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 25 mai 2023 fixant le nombre de délégués et/ou suppléant et le mode de scrutin ;

Vu le décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire ministérielle n°IOMA2308397J relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu la circulaire préfectorale du 20 avril 2023 relative à la désignation des délégués sénatoriaux des conseils municipaux et de leurs suppléants ;

Après avoir mis en place le bureau électoral en application de l'article R133 du code électoral, composé par Mme le Maire, les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir M. Mmes Jean-Claude JULLIN, BERNARD Arlette, BESSON Julia et GIROUD-GARAMPON Maud.

Madame le Maire rappelle que les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 24 septembre 2023. Lors de ces élections, voteront, afin d'élire les sénateurs, les délégués de chaque commune désignés par le Conseil Municipal. Ces élections devront avoir lieu ce 09 juin 2023.

La commune de CHIRENS doit désigner 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Les délégués titulaires et leurs suppléants sont élus simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Les listes peuvent comprendre un nombre de noms inférieurs ou égal au nombre de mandats de délégués et de suppléants à pourvoir.

La déclaration de candidature est rédigée sur papier libre et doit contenir le titre de la liste présentée avec les noms, prénoms, domiciles, dates et lieux de naissance de chaque membre et l'ordre de présentation.

Les listes comprennent 5 délégués titulaires et au moins 3 suppléants pour les communes où siègent 19 conseillers.

Un bureau électoral est institué en début du scrutin, il comprend :

- Le Maire, ou son remplaçant en application de l'article L. 2111-17 du CGCT.
- Les 2 membres du Conseil Municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin.
- Les 2 membres du Conseil Municipal les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin.

Le bureau électoral est composé le jour du scrutin.

Le vote se fait sans débat à bulletin secret.

Madame le Maire propose de procéder à l'élection.

Une seule liste est candidate, celle de « Chirens Sénatoriales 2023 », composée de MM. Mmes GUTTIN Christine, JULLIN Jean-Claude, COLUSSI Sylviane, LY Bernard et OLIVER Marie, délégués et Mmes LETELLIER Karine, BOSQUET Stéphanie et BERNARD Arlette, suppléantes.

Les résultats, après vote à bulletin secret, sont :

- Bulletins dans l'urne : 16
- Bulletins blanc, nuls, vides : 0
- Suffrages exprimés : 16

Après application du quotient électoral, la liste « Chirens Sénatoriales 2023 » obtient 5 délégués (MM. Mmes GUTTIN Christine, JULLIN Jean-Claude, COLUSSI Sylviane, LY Bernard et OLIVER Marie) et 3 suppléantes (Mmes LETELLIER Karine, BOSQUET Stéphanie et BERNARD Arlette).

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme au registre.
Fait à CHIRENS le 09 juin 2023

Christine GUTTIN,
Maire de Chirens

